

PROCÈS-VERBAL

15 janvier 2018

19 heures 30

À une séance **EXTRAORDINAIRE** du Conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, tenue le 15 janvier 2018 à 19 heures 30 et à laquelle sont présents mesdames les conseillères Carol-Sue Ash, Myriam Cabana et Monique Côté et messieurs les conseillers Mike Cloutier, Tommy Desjardins et Jean-Paul Rouleau, formant quorum, sous la présidence de monsieur le maire Simon Deschambault;

Chantal Delisle, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

Lecture et adoption de l'ordre du jour **2018-01#01**

Il est proposé par Monique Côté
Et résolu,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé;

Adoptée à l'unanimité.

Adoption du budget triennal **d'immobilisations** **2018-01#02**

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu,

Qu'en 2018-2019-2020, il y aura 38 000\$ en dépenses d'immobilisations pour chacune de ces années;

Que le budget d'immobilisations triennal soit accepté;

Adoptée à l'unanimité.

Adoption du taux d'intérêt **pour les retards de paiement de taxes** **2018-01#03**

Il est proposé par Mike Cloutier
Et résolu,

Que le taux d'intérêt pour retard de paiement de taxes par les contribuables demeurera le même, soit de 12%;

Adoptée à l'unanimité.

Adoption de la tarification pour les services **d'aqueduc, de cueillettes des ordures et du recyclage** **2018-01#04**

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau
Et résolu,

Que la tarification pour les services d'aqueduc, de cueillettes des ordures et du recyclage demeure la même que celle déjà adoptée par règlement;

Adoptée à l'unanimité.

Adoption des prévisions budgétaires 2018
2018-01#05

CONSIDÉRANT que le Règlement 89 nous permet d'imposer les taxes foncières par simple résolution;

CONSIDÉRANT que les dépenses s'établissent comme suit:

Administration générale	235 662
Sécurité publique	130 328
Réseau routier	203 076
Hygiène du milieu	111 206
Urbanisme et zonage.....	44 436
Loisirs et culture.....	88 929
Financement et activités financières.....	192 235
Total des dépenses	<u>1 005 872</u>

CONSIDÉRANT que les revenus prévus s'établissent comme suit:

Taxes sur la valeur foncière	702 806
Taxes sur une autre base	76 305
Services rendus	65 250
Imposition de droits	19 200
Autres revenus et subventions	121 637
Appropriation de surplus	20 674
Total des revenus.....	<u>1 005 872</u>

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de conserver le statu quo quant au taux d'intérêt actuel de 12% pour les retards de paiement de taxes par les contribuables.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de conserver la même tarification pour les services d'aqueduc, de cueillette des ordures et du recyclage, selon le règlement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Tommy Desjardins
Et résolu,

Que les prévisions budgétaires telles que susdécrites pour l'exercice financier 2018, soient adoptées.

Adoptée à l'unanimité.

Adoption des taux de taxation
2018-01#06

ATTENDU que le taux des taxes foncières, incluant le service de la dette, représente 0,9500 du 100\$ d'évaluation;

ATTENDU que le don accordé au Service des loisirs de Notre-Dame-de-la-Paix représente 0,01 du 100\$ d'évaluation;

ATTENDU que le taux de la taxe de service du Domaine Côté est de 0,2056 du 100\$ d'évaluation;

Il est proposé par Mike Cloutier
Et résolu,

D'ACCEPTER les taux suivants :

- le taux de taxes foncières, de 0,0095;
- le don accordé au Service des loisirs, de 0,0001;
- celui de la taxe de service du Domaine Côté de 0,002056;

LE TOUT tel que le plus amplement détaillé au document présenté au conseil intitulé « Budget 2018 » et qui fera partie intégrante du présent procès-verbal et des résolutions y adoptées comme si récité ici au long;

Adoptée à l'unanimité.

Questions du public

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
2018-01#07

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu,

Que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

(Signé) Chantal Delisle
Chantal Delisle, secrétaire-trésorière
et directrice générale

(Signé) Simon Deschambault
Simon Deschambault, maire

COPIE CONFORME